LES PLUS GRANDS HONNEURS
Médaille de Premier Prix. PIANOS! Foire d'Etat De la Louisiane
PREMIER PRIX—Ruban Bleu GRAMOPHONE—La Seule et Vraie Machine Parlante. Records indestructibles.
JUNIUS HART, - - 1001-1003 Rue du Canal.
1er janv 1899 1 an—mar jeu dim

## MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

**Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.**

MARIAGES—Bernard Lefforanderie à Vve Josephine Audibert; Florian Flenny, jr, à Rose Simon.

NAISSANCES—Mmes B. Audibert, une fille; C. Gemar, une fille; P. Durso, une fille; S. Russo, un garçon; C. Unterleuer, une fille; D. D. Van Buskirk, une fille; P. Eisensohn, une fille; S. Calderaro, une fille; A. L. Rey, un garçon; J. E Ramos, une fille; J. Caillouette, un garçon; H. Amand, une fille; P. Montrejean, un garçon; L. Galland, un garçon; J. Fressen, un garçon; A. Piroopo, une fille.

DÉCES—Vve Mary Rieaow, 65 ans, 2710 Royale; Mme Charlotte L. Gleason, 42 ans, 1925 N. Johnson; Mme Laura Bazin, 52 ans, 1440 Joseph; Alice E. Gimon, 2 mois, Encampment et Grande Route St Jean; R. Taylor, 25 ans, Hôpital de Charité; Ernestine Heitman, 42 ans, 2725 Chartres; E. Singleton, 29 ans, St Charles et Peniston; M. Lacey, 68 ans, Paroisse St Bernard, La; Létisia Arnold, 54 ans, 2039 Jackson; S. Hunter, 43 ans, 3426 Baronne; Charles Seaver, 8 ans, St Pierre et Dorgenois.

**Ventes inscrites au Bureau des Aliénations.**

E. Houlihan à E. A. Carrière, un ilot borné par les rues Banks, Baudin, Alexandre et Napoléon, $600. (Henriques).

E. F. Kohnke à B. Van Schlemmer, une portion de terre bornée par les rues Claiborne et Ber-St-Bernard, Laharpe et Robertson, $4,000. (Martinet.)

# TRIBUNAUX.

**Cour Civile de District.**

J. Clifton Armstrong vs Hibernia National Bank—séquestration.

Selema Bango vs Louis Donsserd, son époux—demande d'un divorce.

C. Gordon vs M. J. Baker—réclamation de $1250 sur des billets.

American Surety Co vs Wm H. Byrnes—action en recouvrement de $825 sur des bonds.

Successions ouvertes:

Jose Alabau, Albert Petilat, Vve Michael Golden.

**Deuxième Cour de Police Correctionnelle.**

Juge A. M. Aucoin.

Will Johnson—ivresse et bris de paix; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

Emma Green—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Jno C Kessler, Chas Lynth—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Vincent Luciano—bris de paix; $5 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Charles Jacobs—bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Jane Batiste, insulte et bris de paix.

**Deuxième Cour Inférieure.**

Juge Richard B. Otero.

Comparutions:

Charles Jacobs, Pauline Williams, actes de violence; James Larry, attaque à main armée.

Envoyé devant la Cour Criminelle: J. C. Jolivette, obtention d'argent sous de faux prétextes.

Acquittés:

Gustave Salvadore, détournement; Geo Peterson, attaque et blessure; Joe Tobin, actes de violence.

Affaire remise:

Simon Fortier, actes de violence.

# FAITS DIVERS.

**Insolation.**

James McMullen, âgé de 45 ans, domicilié rue St-Thomas 1365, a été frappé d'insolation, hier, vers midi, pendant qu'il travaillait dans la presse à coton Louisiana, rue Robin, près Tchoupitoulas. Il a été transporté à l'hôpital.

**Autre Insolation.**

Louis Clair, un ouvrier, âgé de 21 ans, a été envoyé à l'hôpital, hier après-midi, vers cinq heures. Il travaillait au West End, où il a été frappé d'insolation.

**Blessé à la tête.**

Claude Anderson, un conducteur de la Texas & Pacific RR. Co, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, hier soir, pour se faire soigner à l'Hôtel-Dieu. Il souffre d'une blessure à la tête, reçue près de Donaldsonville. Il s'était pris de querelle avec Ben Johnson, le portier sur son char. Celui-ci lui a asséné un coup de hachette sur la tête.

**Noyé.**

A deux heures, hier après-midi, Emanuel Kelly, couleur, en travaillant à bord d'un chaland amarré dans le fleuve, au quai de la rue de Berlin, est tombé à l'eau et s'est noyé. Kelly était âgé de 25 ans et demeurait avenue Napoléon, près Water. Son corps n'a pas été retrouvé.

PRENEZ UN TELEPHONE A L'ESSAI.

Ils sont extrêmement bon marché.

Nous avons des taux aussi bas que:
$1.50 par mois pour les résidences.
$2.00 par mois pour les maisons d'affaires.
Pas de longs contrats—vous pouvez en discontinuer l'usage quand il vous plaira.

CUMBERLAND TELEPHONE AND TELEGRAPH COMPANY,
Bâtisse Téléphone,
Coin Peydras et Carondelet.

# TERRIBLE ACCIDENT

## Sur le chemin de fer de Carrollton.

### Deux hommes tués et plusieurs blessés par un choc électrique.

Hier, vers les 10 heures du matin, un noir du nom de Joe Isidore, chef d'équipe dirigeant une partie des travaux qu'a entrepris la compagnie de chemin de fer de Carrollton, au coin des rues Peniston et St-Charles, commanda à ses hommes de transporter sur le terrain neutre un rail lourd et long qui se trouvait sur un côté de la rue, et de le placer entre les deux voies, dont l'une va à Carrollton et l'autre en ville. Les nègres soulevèrent le rail à l'aide de leurs crochets et de leurs pinces, et ils se dirigeaient vers le terrain neutre, transportant le rail, quand ils atteignirent avec leur charge un poteau électrique en fer, à une vingtaine de pieds de la rue Peniston. L'ordre leur fut donné alors de laisser tomber le rail à terre, près du poteau. Les travailleurs obéirent. Le rail était presqu'à terre quand il toucha le poteau chargé d'électricité qui conduit le courant sous terre. Il y eût un choc terrible et tous les hommes—ils étaient 22—furent jetés violemment à terre. L'accident, cependant, ne fût pas arrivé, si le rail était resté à l'endroit où il était tombé; mais Isidore, qui ne savait pas que le poteau fût chargé d'électricité, commanda à ses hommes de relever un peu le rail, et de le placer contre le poteau. C'est au moment où les ouvrier le poussaient de ce côté que le rail entra en contact avec le poteau et qu'eut lieu le choc. Tous poussèrent un cri terrible; plusieurs furent blessés et l'on constata deux morts.

Les deux victimes sont Wm. Brown, habitant rue Tchoupitoulas, entre Thalie et Erato, et Alex Slogleterry, qui réside coin des rues Dryades et Constantinople. Ce qui occasionna leur mort instantanément, c'est qu'ils tombèrent sur le rail dans lequel s'était établi le courant.

Le plus grièvement blessé est Tobias qui, lui aussi, était tombé sur le rail; mais ses compagnons le tirèrent à eux avec leurs instruments et leurs batons; c'est ainsi qu'il fut sauvé; mais il a reçu un choc très violent et ses brûlures sont très douloureuses.

Inutile d'ajouter que cet effroyable accident mit en émoi toute la partie supérieure de la ville. L'ambulance arriva bien vite et les étudiants se mirent à l'œuvre.

Par un heureux hasard, le Dr Matas se trouvait dans le voisinage. Il s'empressa de soigner Tobias et Rosemond. Le docteur voulut transporter les deux hommes à l'hôpital.

L'ambulance prit en effet Tobias; mais Rosemond qui se trouvait mieux, après le pansement, ne voulut pas s'y rendre.

M. W. S. Finker, qui se trouvait également dans le quartier, a rendu de précieux services et contribué beaucoup à ramener à la vie bon nombre de ces malheureux qui avaient perdu connaissance.

Les deux cadavres de Brown et de Singleterry ont été transportés à la morgue dans le wagon de police.

Plusieurs employés de la compagnie interrogés ont cru devoir se renfermer dans un mutisme complet. Il n'en a pas été de même de M. G. W. Bacon, ingénieur en chef de la Cie d'Orléans et Carrollton. Il a dit qu'il était difficile au premier moment, de déterminer nettement les causes de l'accident; il allait faire immédiatement une enquête. Ce qu'il y a de certain, a-t-il ajouté, c'est que le poteau était chargé d'électricité et que les hommes ont reçu toute la décharge.

Au moment de la catastrophe, le voltage ou le nombre de révolutions était de 500.

Cependant, une pareille décharge n'est pas nécessairement mortelle. M. Bacon en a reçu plus d'une fois une aussi forte et il n'a pas été blessé.

Il s'est produit une solution de continuité dans le courant qui s'est jeté dans le poteau.

Au premier moment, il fût déclaré que le verre isolateur avait été brisé ou tout au moins fêlé. Comment cet accident était-il arrivé? Comment ne s'en était-on pas aperçu? Il n'a pas encore été fait de réponse à ces questions.

Les noms des ouvriers frappés, en outre de Brown et de Singleterry, tués, et de Abe Tobias sérieusement blessé, nous citerons:

Jerry Rosemond, 1204, Saratoga; Thornton Wright, No 740 rue Dryades; Albert Hicks, No 1410 rue Erato; John Davis, No 2319 rue Terpsichore; L. Woodruff, No 1137 rue Thalie; Eugene Johnson, No 1113 rue Tchoupitoulas; Joe Jones, No 2213 rue Philip; May Thompson, No 1314 Sud Robertson; William Brown, No 2220 Sud Liberté; Frank Fouches, No 1220 rue Robertson; Rufus R. Kennison, No 1739 rue Erato; Bazile Berry, No 1030 rue Liberté; Zeke Scott, No 1930 rue Laurel; Spencer Hicks, No 37 rue Sud Remparts; Henry Rogers, No 721 rue Sud Remparts; B. Morris et deux autres qui s'en sont allés, après l'accident, sans donner leurs noms.

**"Trolley Ride and Supper."**

Le "New Orleans Glee Club" (original) donne ce soir un "trolley party" à ses membres et à quelques amis, au nombre desquels il a bien daigné nous compter.

Les voitures quitteront la station des chars de la rue Magazine, parcourront les principaux quartiers de la ville, puis se rendront au "West End" où un somptueux repas attendra les promeneurs.

**Collision.**

A six heures hier soir, une collision s'est produite à l'angle des rues Julie et Camp, entre le char No 226 de la ligne Prytanée en charge de l'électricien L. Pierce et une charrette appartenant à Jas. Schwarbrick, et conduite par Wm M. Dacon. Celui-ci a été légèrement blessé.

# Grave Accident de Chemin de Fer.

**Collision entre un train de fret et deux cars de ville.**

Encore un grave accident de chemin de fer, en pleine Nouvelle Orléans. L'accident a eu lieu entre deux cars électriques et un train de fret de l'Illinois Central, au tournant du coin de la rue Freret et de l'avenue de la Louisiane. Il était à peu près 6h. 45 quand la rencontre a eu lieu, et s'il n'y a pas eu de victimes, c'est qu'à cette heure, peu de personnes de la Nouvelle-Orléans se dirigent vers la partie supérieure de la ville.

De plus, le train de fret avait été aperçu à temps, et ceux qui se trouvaient dans les cars électriques ont eu le temps de sauter à bas des deux voitures.

C'est un premier accident insignifiant qui a été la cause du second qui a été plus grave.

Voici ce qui était arrivé:

Le car No 181, en charge de l'électricien Jake Staab et du conducteur J. Wahlen étant devenu hors de service; il fallait le faire sortir de la rue Freret pour le conduire au hangar Arabella. C'est le car No 47, en charge de l'électricien Myers et du conducteur Rapp, qui avait été chargé de cette besogne.

En arrivant à la courbe de l'avenue de la Louisiane où le car de ville traverse la ligne de l'Illinois Central, on aperçut un train de fret qui arrivait à toute vapeur et qui était composé d'une vingtaine de cars de marchandises. Il était à peu près impossible d'arriver à la courbe, avant l'arrivée du train de fret.

Les quelques passagers, dont une dame, qui se trouvaient dans les deux cars de ville sautèrent à bas et évitèrent le choc. Les conducteurs et les électriciens poussèrent des cris et firent des signaux pour avertir les hommes du train du danger, mais le train ne s'arrêta pas.

L'ingénieur du train avait jeté tout son sable sous les roues; mais impossible de d'arrêter le train. La machine alla frapper l'arrière du car 181; elle lui fit un trou dans ses œuvres en bois et le renversa. Le car 47 qui était venu prendrele 181 et qui était en avant, reçut presque tout le choc; il fut littéralement mis en pièces.

Les dégâts sont considérables; ils s'élèvent à plus de $3000. Certaines personnes prétendent que l'on eut pu éviter la collision, et qu'au moment du signal d'arrêt il y avait une distance de plus d'un filet entre les cars électriques et le train de fret. Naturellement, le service a été quelque temps interrompu sur la ligne de l'avenue Peters et de la rue Dryades. Il en a été de même du train de fret qui n'a pu arriver que plus tard aux Docks Stuyvesant, où il se rendait.

**La fête de Saint Barthélemy.**

C'est aujourd'hui la fête de Saint Barthélemy, l'un des douze apôtres de Jésus-Christ. Le grand saint, croit-on, naquit à Cana, en Galilée; on croit aussi qu'il est le même que le disciple Nathanael. Saint Barthélemy alla porter les lumières de l'Evangile en Arabie, en Perse, en Ethiopie et jusqu'aux contrées nommées aujourd'hui les Indes.

Saint-Pantène, envoyé au IIIe siècle dans ces régions éloignées pour combattre les doctrines des brahmanes, y trouva des traces du séjour de Saint Barthélemy, et on lui montra une copie de l'Evangile de Saint Matthieu que le grand apôtre y avait laissée.

A son retour de l'Inde, Saint Barthélémy alla rejoindre Saint Philippe à Hierapolis en Phrygie, puis se rendit à Lycaonie, où il prêcha l'Evangile. Il répandit aussi les lumières de la foi dans d'autres contrées, en dernier lieu en Arménie, où il souffrit le martyre sur l'ordre du gouverneur d'Albanopolis. Il fut écorché vif et ensuite crucifié.

Ce double supplice était alors en usage en Egypte, en Perse et dans les pays voisins. Ses reliques ont été apportées à Rome et placées sous le maître autel de l'église bâtie en son honneur.

La fête du grand saint sera célébrée ce matin avec pompe à l'église de Saint-Antoine de Padoue, dont le Rév. P. Manoritta est le curé. Une grand'messe sera chantée à 9 heures, et le Rév. P. Scotti prêchera.

**POLITIQUE.**

**Les deux factions; Otero et Hirn.**

Le juge Otero, de la faction Brady Otero, 8e ward, a reçu du club central du 6e ward, présidé par M. Hirn, une communication qui lui annonce que les propositions qu'il a faites sont acceptées. Les deux factions du 8e ward en sont satisfaites.

**Neuvième Ward.**

**Faction Dudenhefer.**

Un mass meeting a eu lieu, hier soir, dans la salle Thomas, rue Dauphine, près Elmire, sous les auspices du Club Central Démocratique du Neuvième Ward.

Des discours ont été prononcés par MM. Dudenhefer, Marmouget, Nolan, Zengel et Sambola.

Les orateurs ont traité la question du drainage et des égouts et ont prouvé que le Neuvième ward avait été avantagé par les changements opérés dans le projet de loi. La situation politique a été également discutée et les électeurs se sont déclarés en faveur de Dudenhefer comme leader du Ward.

**Bureau de drainage.**

Le maire Flower s'est décidé à ne pas soumettre au Conseil de ville, à sa première réunion, comme il en avait été question, la liste des membres du bureau de drainage qu'il a récemment livrée à la publicité. La loi qui l'autorise à faire ces nominations ne doit entrer en vigueur que vingt jours après sa promulgation. Si le Conseil de Ville confirmait ces nominations, avant l'époque voulue, cette confirmation pourrait être attaquée comme illégale.

La communication ne sera donc faite que le premier mardi de septembre.

Le bruit courait hier, que M. John T. Gibbons, qui, dans le bureau, doit représenter le 1er District n'acceptait pas la place.

**MENUS FAITS.**

**Blessure**—Lewin Rogers, un fermier de Natchitoches, en traversant la chaussée, hier matin, rue St Charles, près Canal, a été renversé et légèrement blessé à la hanche droite par un char électrique, en charge de Steve Hashan. Il a été pansé par les étudiants de l'Hôpital de Charité.

**Vol**—L'avant dernière nuit, un voleur a pénétré dans le magasin de fruits de Stephen D'Amico, rue Poydras 217, et en a emporté divers objets d'une valeur de $35.

**Ivresse**—Jennie Patterson se trouvant sous l'influence de la boisson, hier matin, a brisé une vitre d'un coup de poing à sa demeure, rue St-Louis, 1423, et s'est grièvement blessée au poignet droit. Elle a été soignée par les étudiants de l'hôpital.

**Incendie**—Un peu avant huit heures, hier soir, une alarme à la boîte 128, a été donnée pour un feu dont on ignore l'origine et qui a pris naissance dans une bâtisse inoccupée, à l'angle des rues Poydras et Dupré et appartenant à T. H. Thomas. La bâtisse, évaluée à $600, a été totalement détruite. Les pertes sont couvertes par une assurance.

**Blessée**—John Mack, couleur, étant pris de boisson, a tiré, hier soir, à dix heures, cinq coups de revolver sur Virginia Bynum, à l'angle des rues Melpomène et Howard. La femme, blessée à la jambe droite, a été pansée à l'hôpital. Mack s'est enfui.

**BASE-BALL.**

Louisville, 13; Cleveland, 3.
Pittsburg, 5; Cincinnati, 2.
Cincinnati, 5; Pittsburg, 8.
St Louis, 8; Chicago, 7.
Chicago, 12; St-Louis, 7.

**Liste des navires dans le port**

STEAMERS.

| Nom | Destination | Wharf |
|---|---|---|
| Breakwater | Belize | 3me dist 30 |
| Catania | New York on Boston | Southport |
| Costa Rican | Liverpool | 1er dist 27 |
| Colombia | Havre | Stuyvesant dock |
| Condor | Honduras | 1er dist 15 |
| Chaimette | New York | Alger |
| Clinton | Havane | Alger |
| El Mar | New York | Alger |
| Hispania | Port Limon | 1er dist 15 |
| Helstein | Port Limon | 1er dist 15 |
| Hudson | New York | 2me dist 8 |
| Imperial Prince | Havre | 3me rue |
| Louisiana | Copenhague | Stuyvesant dock |
| Socrates | Anvers | 1er dist 21 |
| Sunniva | Binefields | Alger |
| Tellstorn | Glasgow | 2me dist 7 |
| Teutonia | Rotterdam | Chalmette |
| Yoruba | Bordeaux | Stuyvesant dock |

SAVINGS.

| | | |
|---|---|---|
| America | Portugal | 6me rue |

ARQUES.

| | | |
|---|---|---|
| Auburndale | Boston | 1er dist 27 |
| Asia | Portugal | 1er dist 31 |
| Clara | Portugal | 4me dist 48 |

GOELETTE.

| | | |
|---|---|---|
| Flora Woodhouse | | 6me dist |
| Rebecca F Lamdin | Mexico | 3me dist 27 |
| Santo Oteri | Ruatan | 3me dist 30 |

# DECES.

LA PICE—Décédée hier après-midi mercredi, 23 août 1899 à 4 heures, Mme AMBROSE G. LA PICE, née Amélie Guyol. Ses amis et connaissances, ceux des familles La Pice, Guyol et de son gendre Joseph Drenil, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, jeudi à 4 heures de sa dernière demeure No 2018 rue Carondelet entre St André et Joséphine.

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.
14 sept—1m

Telephone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement un spécialité.
25av—6m

# PETITES ANNONCES.

A LOUER—Un "Shop" de boucher.—S'adresser 1639, rue Tolédano, coin Carondelet. 23 août—1 sem

4 DÉBOUCHÉS IMPORTANTS
THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY
"Aucun embarras pour répondre aux questions".
Aucun Changement au Texas
Nord du de Chars
Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.
1er mars—

## VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

**Suite de la 6me page.**

**Vente de Receveur.**

—o—

Toutes propriétés qui ont été acquises par la New Orleans Brewing Association de l'ancienne Southern Brewing Company d'après un acte passé pardevant ledit Joseph D. Taylor, notaire en cette ville le 31 mai A. D 1890 lesdites portions A et B ayant été expropriées par un jugement de la Cour Civile de District rendu le 1er février 1898, et signé le 7 février 1898, dans l'affaire intitulée "Drainage Commission vs New Orleans Brewing Association," No 55 349, Division "C" de ladite Cour.

Et ladite portion "C" a été exproprié par un jugement de ladite cour rendu le 7 juin 1898, et signé le 13 juin 1898, dans l'affaire intitulée "City of New Orleans vs New Orleans Brewing Association," No 56,093, de la Division "C."

Les améliorations consistent:

Premièrement—Une résidence en bois couverte en ardoises, contenant galerie sur la façade et 6 chambres, hangar, citerne, etc., occupée par le gardien du parc.

Deuxièmement—Une autre bâtisse en bois couverte en ardoises, contenant 2 chambres, hangar et grande glacière.

Troisièmement—Un emplacement pour rafraichissements avec toiture en papier goudronné mesurant environ 36x40.

Quatrièmement—Une grande salle de danse d'environ 80x90.

Cinquièmement—Les bâtisses du N. O. Rifle Club comprenant une bowling alley, un tiro à la carabine, chambre du club et vaste galerie couverte, etc., étant une bâtisse en bois couverte en ardoises. Barrière en fer en face du parc, plusieurs belles arbres ombrageux, passages pavés, cabinets de toilette, etc., etc. Et autant de la propriété ci-dessus nommée, près de la partie sud-est de cette, et mesure (95) quatre vingt quinze pieds de face du côté ve le Bayou St Jean, et s'étendant entre lignes parallèles vers le canal de drainage Bienville, une distance de (800) huit cents pieds, est vendu sujet à un bail permis par le Southern Brewing Co, à la New Orleans Schutzen Verein le 27 septembre 1888, par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, pour vingt-cinq ans du 1er juin 1888, à une rente annuelle de un dollar, payable d'avance, et sujette aux autres conditions qui sont contenues dans edit bail, lequel le 30 mai 1890, a été enregistré dans le Bureau des Transferts de cette paroisse, dans le livre 132, folio 537.

10

Toutes les propriétés mobilières de la manufacture de la Brasserie Crescent City, coin Canal et avenue Claiborne, comprenant une forge et établis de charron, harnais, chevaux, mulet, wagon et autres véhicules, harnais, fourrages, etc.

11

Toute la propriété mobilière à la manufacture de la Brasserie Louisiana, coin Jackson et Tchoupitoulas, comprenant malt, houblon et autre matériel en usage dans une brasserie; barils de bière, kegs et tonnellerie, meubles de bureau, fourrage, chevaux, mulets, wagons et autres véhicules, outils, chaboo, bouteilles, bouchons, affaires d'annonces, étiquettes, bière en bouteilles, etc.

12.

Toute la propriété mobilière de l'établissement de la Brasserie Pelican, rue Nord Peters entre Clouet et Louisa, comprenant malt, houblon et autres matériel de brasserie, bière, huile, barils, kegs et tonnellerie, chevaux, mulets, wagons, et autres véhicules fourrage, etc.

13.

Toute la propriété mobilière de l'établissement de la Brasserie Southern, comprenant, malt, houblon, et autres matériaux de brasserie bière, meubles de bureau, chevaux, mulet, harnais, wagons et autres véhicules, fourrage, outils, planches, barils, kegs, tonnellerie, etc.

14.

Toute la propriété mobilière de l'établissement de la brasserie Weckerling, coin des rues Magnolia et Delord, comprenant malt, houblon et autres matériaux de brasserie, bière, huile, kegs, barils et tonnellerie meubles de bureau, chevaux, mulets, wagons et autres véhicules harnais, fourrage, outils, amonia, etc.

15.

Propriété mobilière au dépôt de Carrollton: wagons, mulets, harnais et storage vault.

16

Propriété mobilière au dépôt de Gretna, chevaux, wagons, jumper et harnais.

17.

Contenu du bureau No 528 rue Camp: Pupitres, tables, chaises, typewriter, éventails électriques, water cooler, (3) Troisjoeffres en fer, etc.

18

Glacières réfrigérateurs, robinets, etc., complets, au nombre de 810 à de différents endroits, publiés dans l'inventaire.

19

**Propriété à Baton Rouge, Lne.**

Consistant en deux chevaux, un wagon, un jeu de harnais et quatre boites de bière.

20

**Propriété à Biloxi, Miss.**

Consistant en un cheval, un wagon à ressorts, un petit wagon et un jeu de harnais.

21

**Propriété à Lac Charles, Lne.**

Consistant en deux chevaux, un wagon, un jeu de harnais, huit boites de bière, un assortiment d'installation de buvette.

22.

**Propriété à Waco, Tex.,**

Consistant en trois chevaux, trois wagons et jeux de harnais.

23.

**Propriétés Foncières, à Crowley, Lne.**

Lot No 4 dans l'ilet No 8, ayant une façade de 37 pieds 3 pouces, sur une profondeur de 88 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec la partie du lot numéro 3, du même ilet, ci-après décrite: 12 pieds 9 pouces de face sur l'entière profondeur du lot, quatre-vingt huit pieds et demi entre lignes parrallèles qui doivent être prises sur le côté nord dudit lot numéro 3 donnant les dimensions suivantes à toute la pièce de terre, à savoir: 50 pieds de face sur une profondeur de 88 pieds 6 pouces entre lignes parrallèles comme petit terrain de la ville de Crowley Lne, maintenant classé dans le bureau du commis de cour, dans et pour la paroisse Acadia. Ledit ilet étant borné au nord par la rue Première, au sud par la rue Front, et à l'est par l'avenue "G", la rue à l'ouest étant courte et non nommée; avec toutes les bâtisses et améliorations sur ladite pièce de terre, avec tous les droits, privilèges, avantages et servitudes y appartenant ou en quelque sorte en dépendant. Etant la propriété acquise par la "New Orleans Brewing Association" le 2 avril 1894 de Lawson et McDonald, d'après acte pardevant Francis F Foote, notaire de la Paroisse Acadie. Le titre de ladite propriété ayant été accepté par ladite "Association" le 21 juin 1894 par déclaration pardevant J Z Spearing, notaire en la ville de la Nlle Orléans, et ledit titre ayant été déposé au bureau du commis de cour de la dite Paroisse Acadie le 5 juillet 1894 dans le livre des transferts "K" folio 710.

Ensemble, avec les propriétés mobilières suivantes, à savoir: (1) une jument baie, (2) deux wagons à quatre roues, et (12) douze boites de bière.

24.

**Propriétés Foncières à Rock Island, Texas.**

Lots Nos 13 et 14 dans l'ilet numéro 4, dans la ville de Rock Island, comté de Colorado et Etat du Texas mesurant chacun 25 pieds de largeur sur 140 pieds de profondeur, d'après une mappe de ladite ville de Rock Island, enregistrée dans le livre 13, folios 62, 63 et 64 des transferts dudit comté. Laquelle propriété a été achetée par la New Orleans Brewing Association le 26 mars 1898, de J. W Caller, d'après acte dûment certifié le même jour pardevant L. D. Secrest, juge de paix et notaire ex-officio du comté de Colorado, Texas, et enregistré dans ledit comté le 18 avril 1898, dans le livre No 17 des transferts dudit comté, folios 540 et 541.

25.

**Propriétés Foncières à Schulenberg, Texas.**

Tout le certain lot ou morceau de terre situé dans le comté de Fayette, dans l'Etat du Texas, connu et décrit comme lot de ville numéro 27, dans l'ilet numéro 21, dans la ville de Schulenberg, sur la ligne du Galveston, Harrisburg et San Antonio Railway, ensemble avec toutes et en particulier les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre avec les droits et servitudes y appartenant et en quelque sorte en dépendant; étant la même propriété que la New Orleans Brewing Association a achetée de John Blank et sa femme, d'après acte daté du 3 avril 1891, le même jour dûment certifié pardevant J. D. Taylor, notaire de la ville de la Nouvelle Orléans et enregistré dans le Bureau du commis de Cour dudit comté le 16 avril 1891.

Deuxièmement—Lots Nos 37 et 38 de l'ilet No 22 dans la ville de Schulenburg, Etat du Texas, et située sur la ligne du Galveston, Harrisburg et San Antonio Railway" d'après le plan, et enregistré dans ledit comté, livre un, folio 320, avec toutes les bâtisses et améliorations desdits lots de terre, et tous les droits, particuliers, et servitudes à cela appartenant ou en quelques sorte en dépendant. Lesquelles propriétés ont été achetées par la "New Orleans Brewing Association" d'après acte daté du 1er mai, 1892, de I. E. Clark, certifié le 7 mai 1892, pardevant M. C. Levey, notaire du comté Favette, et enregistré dans le bureau du commis de Cour dudit comté, le 28 juin 1892.

Ensemble avec la propriété mobilière qui suit. Deux chevaux et trois wagons.

26.

**Propriété à Whitecastle, Louisiane.**

Une bâtisse en bois à un étage, ouverte en bardeaux pour emmagasiner le charbon, située sur la propriété à bail, décrite comme lots 1 et 2, mesurant 130 pieds de face à la Railway Avenue sur 30 pieds de profondeur dans la ville de Whitecastle, Lne, lesquels propriété a été louée d'Eugène Hirth, par acte daté du 21 mai 1897 et le même jour certifié pardevant Paul Lèche, notaire, et s'étendant au 15 février 1900, à raison de $8.00 par mois.

Ensemble avec ledit bail, deux chevaux, un grand wagon, un petit wagon un jeu de harnais, seize boîtes de bière et un coffre-fort en fer.

27.

**Propriété à Thibodaux, Lne.**

Une votte à emmagasiner les marchandises, située sur la propriété appartenant à Laurance Keefe, et décrite comme suit: 33 pieds de longueur sur 20 pieds de largeur dans la partie la plus proche de la résidence dudit Keefe, située dans la ville de Thibodaux, faisant face à la rue Jackson avec une entrée rue Jackson louée d'après un acte pardevant Thomas A. Badeaux, notaire de la Paroisse Lafourche, daté du 15 avril 1895 à raison d'un loyer de huit piastres par mois.

Ensemble avec ledit bail deux chevaux, un grand wagon, un petit wagon, une plateforme, deux jeux de harnais, 14 boites à bière et 14 robinets de bière.

28.

**Propriété à Hallettsville Texas.**

Une bâtisse en bois à un étage, couverte en bardeaux, servant à emmagasiner les marchandises, sur le terrain ci-après décrit—à 30 pieds de distance du côté nord, et s'étendant au fond entre lignes parallèles sur l'entière longueur de terrain ci-après décrit, une partie de l'étendue de terre de la Ville de Hallettsville, ainsi une partie de l'ilet No 18, aussi partiee des lots Nos 5 et 3 dudit ilet. Commençant à un point à 65 pieds N. 10 O. du S. O. coin dudit lot No 18, alors N. 10 O 55 pieds à un point puis S. 10 E 55 pieds à un point, puis S 80, N. 100 pieds au point de départ, lequel terrain a été loué de Fritz Beyer et Adolphe Kuntz, le 17 février 1893 à raison de cinquante piastre par an.

Ensemble avec ledit bail, trois chevaux, un grand wagon, un wagon simple, un jeu de harnais.

29.

**Propriété à Shreveport, Lne.**

La Bâtisse en bois à un étage couverte en bardeaux servant à emmagasiner les marchandises, et une écurie en bois, simple, située sur le terrain ci-après décrit: Commençant à une pointe sur le côté ouest de la rue Market et 6 pieds au nord du North rail sur la voie la plus près de la ligne du côté nord du Texas et Pacific Railway Co dans la ville de Shreveport, puis parallèle à l'ouest de ladite voie de cette de 60 pieds, alors dans la direction nord à angle droit de ladite voie sur la ligne sud d'une allée, alors allant à l'est du côté sud de ladite allée, 60 pieds du côté ouest de ladite rue Market, puis au sud du lit côté ouest de la rue Market, jusqu'au point de départ longée du Texas Pacific Railway Co., d'après acte sous signature privée, daté du 1er avril 1892 à raison d'un loyer de $1.00 par an, qui doit être payé à l'avance.

Ensemble avec ledit bail, quatre mulets, deux jeux de harnais deux wagons onze boites de bière, dix neuf robinets à bière, un pupitre de bureau, et trois chaises de bureau.

30

Comptes courants, Billets à recevoir et jugements complètement décrits dans l'inventaire.

31.

Marques de fabrique,—Pelican, Extra Pale, Export, Manou, Louisiana, Filsener, Union et Culmbacher.

32

Propriété mobilière du Crescent City Brewery reçue par le receveur et placée dans les autres brasseries en ceci désignées démontré. Un cooler avec fil de cuivre à la Brasserie Louisiane. Une machine électrique pour lumière à la Brasserie Southern. Une pompe de la Brasserie à la brasserie Pelican. Une pompe de la chambre à machine à la Brasserie Weckerling. Une pompe de la chambre à machine à la Brasserie Southern. Une pompe de la cave à fermentation.

33

(3) Trois chars réfrigérateurs sur la ligne du Southern Pacific Company.

## Termes et Conditions de la Vente.

Toute la propriété ci dessus décrite sera premièrement offerte en un lot comme un tout, et l'adjudicataire sera requis de payer comptant au moment de l'adjudication, dix pour cent du total du prix d'achat de cela.

Là-dessus, la propriété sera vendue séparément en lots, comme ci-dessus indiqué, du No 1 au No 32, tous deux inclus.

Si le total des ventes en lots n'excède pas le total de la vente en bloc, alors les ventes en lots seront considérées comme si elles n'étaient pas faites; mais si le total des ventes en lots excède le montant de la vente en bloc, alors l'acquéreur de chaque lot sera requis de payer comptant dix pour cent du montant de l'adjudication, et l'affaire entière sera alors renvoyée à la Cour Civile de District pour la confirmation de tel vente ou ventes selon que la Cour puisse croire convenable.

Les actes de vente de la propriété foncière devant être passés pardevant Lima C. Quintero notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu; et au moment du passage des actes de vente l'acquéreur devra payer au notaire, en plus et au dessus du montant de son enchère ou enchères, les taxes de 1899.

Si la vente est faite en bloc, l'acquéreur devra payer comptant tel proportion de l'adjudication totale qui représentera avec référence à l'entière ablos le prix pro rata de la propriété foncière située à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse et de la propriété mobilière et toute la propriété située en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans et de la valeur de la Crescent City Brewery qu'au montant de la somme de $190,000.00 avec six pour cent d'intérêt par an à la dessus du 1er février 1899, et de la valeur de la Weckerling Brewery jusqu'à la somme de $30,000 avec six pour cent d'intérêt par an à dessus du 1er février 1899, la vente pro rata des six articles dont il est fait mention ci dessus comme enlevés de la Crescent City Brewery, et placée dans les brasseries Louisiana, Southern, Pelican et Weckerling, et l'acquéreur paiera également comptant la somme de quarante-deux mille deux cent-deux dollars ($42,202) comme le montant arrivé à matur et les coupons non payés des bons hypothécaires du défendeur, daté le 31 mai 1890.

Et pour la balance de ladite adjudication ledit acquéreur commencera jusqu'au montant de son enchère les premiers anciens bons hypothécaires non payés du défendeur selon acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, et daté comme ci-dessus déclaré le 1er mai 1890.

Si la vente est en lots, tous les lots seront payés comptant excepté ceux représentant la Lafayette Brewery, la Louisiana Brewery la Pelican Brewery, la Southern Brewery et la Weckerling Brewery; et pour ce qui est de la dernière nommée, l'acquéreur paiera comptant $30,000 avec six pour cent par an d'intérêt du 1er février 1899, jusqu'au paiement.

Et en cas que les procédures des propriétés mobilières et autres ci-dessus pourvues comme étant payées comptant, soient insuffisantes pour payer ce qui est dû parel au receveur, coûts de cour et de vente et aussi la liquidation finale, comprenant les honoraires d'avocats et les taxes sur les meubles, alors

## VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards

**Vente de Receveur.**

—:o:—

l'acquéreur ou les acquéreurs de la propriété hypothéquée, payeront comptant une somme suffisante pour couvrir le déficit et l'acceptation des bons sera réduite pro rata.

L'acquéreur paiera aussi comptant au receveur la valeur des Timbres de Bière aux mains du receveur appart